

REFERENTIEL PROFESSIONNEL
(RP)
DU TITRE À FINALITÉ
PROFESSIONNELLE

« Couturier retoucheur »

Niveau IV (4)

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Il est proposé de faire évoluer l'intitulé du titre professionnel de « Fabricant(e) de vêtements sur mesure » vers « Couturier retoucheur » et de passer de deux à trois activités.

La compétence « Contractualiser les prestations de retouches et de couture sur mesure » de FVM devient la première activité appelée « Contractualiser une prestation de création de vêtements féminins sur mesure et de retouches » et comporte deux compétences.

La seconde activité renommée « Concevoir des vêtements féminins sur mesure » comprend trois compétences au lieu de quatre, comme évoqué précédemment, et elle intègre des bases en gradation.

La troisième activité renommée « Réaliser la fabrication de vêtements féminins sur mesure et de retouches » conserve cinq compétences mais leur ordre est modifié et la partie retouches est renforcée.

Contexte de l'examen du titre professionnel

La fabrication artisanale de vêtements avec les retouches représente près de 6% des emplois de la filière textile-habillement avec environ 10 000 artisans en indépendants.

De plus en plus de clients, aux morphologies atypiques ou en recherche d'un vêtement pour un événement ou le travail, se tournent vers l'artisanat, car ils ne trouvent pas ce qui leur convient dans le prêt-à-porter.

En réponse aux évolutions sociétales et environnementales, certains professionnels proposent des tissus en matières naturelles ou de réemploi, ou customisent des vêtements pour prolonger leur usage.

Egalement se développe le demi-mesure, par exemple la confection d'une collection à partir de patrons existants ou de bases standards gradées, qui sont ensuite ajustés à la morphologie du client.

Les compétences techniques du métier changent peu, cependant celles liées à la relation commerciale et au conseil (matières, style...) deviennent essentielles pour s'installer à son compte et fidéliser sa clientèle. Certains couturiers retoucheurs sont salariés dans des entreprises de retouches de tous types ou spécialisés dans l'événementiel (robes de mariées), dans l'entretien et la réparation de vêtements professionnels, dans la fabrication en demi-mesure de jeans et de chemises, dans la création de costumes pour des parcs d'attraction ou encore travaillent en centre social proposant des cours de couture ou en maison de haute couture.

La révision du titre professionnel « Fabricant(e) de vêtements sur mesure » s'appuie sur un travail de veille :

- Des visites d'entreprises et des entretiens, environ une dizaine, avec de nombreux titulaires de l'emploi, dans des régions différentes, en milieu urbain ou dans de petites villes rurales.
- Une analyse de près de 1500 offres d'emplois de couturiers ou retoucheurs au cours de l'année 2019 à différentes périodes.
- Des échanges avec des organismes de formation, de contacts avec l'UNACAC, Union Nationale des Artisans Couturiers et Activités Connexes.
- Des consultations documentaires (articles, dossiers...).

Liste des activités

Ancien TP : Fabricant(e) de vêtements sur mesure

Activités :

- Réaliser les retouches et la fabrication unitaire de vêtements féminins
- Réaliser la conception unitaire de vêtements féminins sur mesure

Nouveau TP : Couturier retoucheur

Activités :

- Contractualiser une prestation de création de vêtements féminins sur mesure ou de retouches
- Concevoir des vêtements féminins sur mesure
- Réaliser la fabrication de vêtements féminins sur mesure et de retouches

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Contractualiser une prestation de création vêtements de féminins sur mesure ou de retouches	1	Réaliser une vente conseil de création unitaire d'un vêtement ou d'une retouche
		2	Etablir le prix de vente d'une création unitaire d'un vêtement ou d'une retouche
2	Concevoir des vêtements féminins sur mesure	3	Construire la base d'un vêtement
		4	Bâtir et valider la toile d'un vêtement
		5	Réaliser le patron d'un vêtement
3	Réaliser la fabrication de vêtements féminins sur mesure et de retouches	6	Couper des éléments constitutifs d'un vêtement
		7	Préparer et constituer des sous-ensembles d'un vêtement
		8	Réaliser le montage d'un vêtement
		9	Réaliser les finitions d'un vêtement
		10	Retoucher un vêtement

FICHE EMPLOI TYPE

Couturier retoucheur

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le couturier retoucheur assure des prestations de création de vêtements sur mesure féminins et de retouches sur différents types de vêtements.

Il accueille, écoute, questionne et guide le client pour comprendre sa demande, l'orienter dans ses choix, en tenant compte de la faisabilité technico-économique, et pour déterminer avec précision la prestation répondant à son besoin et à ses critères.

Dans le cas d'une création de vêtement, après la prise de mesures sur le client, le professionnel établit une base qu'il transforme et qu'il complète en réalisant les patrons des périphériques, tels que poches, manches, doublures... pour obtenir le patron complet. Pendant cette étape de conception du vêtement, il alterne des phases de construction sur papier et de montage de toile pour l'essayage sur le client ou sur le mannequin, afin d'adapter le vêtement à la morphologie du client et au modèle choisi. Certains professionnels travaillent en demi mesure, ce qui évite la construction de la base et de sa toile et leur permet de passer directement au patron.

Ensuite, il débute la fabrication du vêtement par la coupe, en utilisant les différentes parties du patron qu'il place sur les étoffes en tenant compte de leurs caractéristiques, par exemple le droit-fil, et en optimisant la matière. Il travaille tous types d'étoffes, en chaîne et trame et en maille. Il renforce certaines pièces avec de la toile thermocollante, avant de constituer les sous-ensembles grâce à diverses techniques de piquage. Enfin il réalise le montage final du vêtement à partir de ces sous-ensembles, toujours à la machine à coudre. Il contrôle les volumes, le bien-être, les symétries avant de terminer par les finitions, par exemple la réalisation d'ourlets, la pose de boutons, qu'il réalise à la main ou à la machine à coudre. Dans le cas d'une retouche, il établit un diagnostic du produit à réparer ou à transformer. Puis il définit comment mettre en œuvre une solution adaptée aux attentes et au budget du client. Il effectue des retouches courantes, par exemple pour rendre un vêtement à nouveau fonctionnel, ou plus complexes pour modifier le style d'un vêtement. Il réalise parfois ces retouches sur des vêtements autres que féminins (enfants) ou sur des articles textiles tels que sacs, coussins d'ameublement...

Le professionnel exerce son activité le plus souvent en indépendant dans un atelier boutique aménagé en différents espaces : accueil clientèle, zone d'essayage, plans de travail pour le patronage et la coupe, poste de repassage et machines à coudre pour les travaux de préparation, d'assemblage et de finition. Le travail s'effectue assis ou debout, pouvant nécessiter de petits déplacements pour changer d'opération. Les actions sont soutenues, nécessitant attention et précision. L'ergonomie des postes de travail ainsi que la qualité de l'éclairage jouent un rôle important sur l'aisance de réalisation des tâches et sur la fatigue du professionnel. L'activité est peu bruyante. Les horaires sont généralement ceux de la journée, mais l'amplitude de la durée de travail et les jours d'ouverture sont adaptés à la disponibilité de la clientèle.

La création de vêtements en matières naturelles (soie, laine, lin), voire en matières réutilisées (dentelle de vêtements anciens), émerge et est proposée par quelques professionnels.

Le professionnel peut également être salarié en tant que retoucheur pour des magasins de vêtements événementiels (robes de mariées...) ou de prêt-à-porter directement pour des grandes enseignes ou au sein d'entreprises sous-traitantes. Dans ce cas il travaille seul ou au sein d'une équipe avec un responsable qui gère l'activité et les délais de réalisation. S'il travaille en magasin, il est au contact de la clientèle.

Enfin, certains professionnels sont salariés dans le secteur du spectacle ou des loisirs (parcs d'attraction, théâtre...), dans des associations d'insertion et parfois dans des maisons de couture.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Artisanat de la retouche et de la couture

Commerce de l'habillement

Entreprises de location et d'entretien de vêtements

Entreprises de retouches de vêtements

Entreprises du spectacle ou de l'événementiel ou de loisirs

Associations et chantiers d'insertion

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :
Vendeur (se) de prêt-à-porter, de tissus et d'articles de mercerie
Couturier(ère)
Retoucheur(se)
Costumier(ère)
Encadrant(e) technique d'insertion

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Néant.

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Contractualiser une prestation de création de vêtements féminins sur mesure ou de retouches
Réaliser une vente conseil de création unitaire d'un vêtement ou d'une retouche
Etablir le prix de vente d'une création unitaire d'un vêtement ou d'une retouche
2. Concevoir des vêtements féminins sur mesure
Construire la base d'un vêtement
Bâtir et valider la toile d'un vêtement
Réaliser le patron d'un vêtement
3. Réaliser la fabrication de vêtements féminins sur mesure et de retouches
Couper des éléments constitutifs d'un vêtement
Préparer et constituer des sous-ensembles d'un vêtement
Réaliser le montage d'un vêtement
Réaliser les finitions d'un vêtement
Retoucher un vêtement

Compétences transversales de l'emploi

Adopter un comportement orienté vers l'autre
Organiser ses actions
Mettre en œuvre une démarche de résolution de problème

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau IV (4)
Code(s) NSF :
242s--Coupe, confection des vêtements

Fiche(s) Rome de rattachement

B1803 Réalisation de vêtements sur mesure ou en petite série
D1207 Retouches en habillement

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Contractualiser une prestation de création de vêtements féminins sur mesure ou de retouches

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Cette activité vise à accueillir, conseiller et vendre une prestation de service de couture, telle que la création de vêtement féminin sur mesure ou la réalisation de retouches.

Le professionnel assure l'accueil de la clientèle, généralement dans un atelier boutique dans lequel il exerce soit seul, soit il partage l'espace avec d'autres artisans. Cette activité nécessite une écoute attentive du client, avec une alternance de questionnement et de reformulation pour valider avec lui sa demande. Le professionnel conseille le client en fonction de sa morphologie et de son style. Il le guide dans le choix des matières et lui propose une solution technique adaptée à son budget. Pour cela, il se tient informé des tendances de la mode et consulte régulièrement les catalogues, les sites internet, les fournisseurs, et se rend dans des salons professionnels du secteur de la mode.

Pour réaliser son devis, il évalue et calcule le coût de revient global de la prestation. Cela comprend la quantité et le coût de la matière d'œuvre, les fournitures, le temps et coût du travail, les autres charges et taxes applicables ainsi que la marge. Il indique également au client les conditions générales de vente applicables.

Pour les retouches courantes, ce calcul est réalisé au préalable et formalisé sous forme de grille de tarifs. Pour les autres prestations, le devis est personnalisé et expliqué en détail au client. Le professionnel expose son choix technique et son prix, répond aux éventuelles remarques ou changement de choix du client, en vue de réajuster son tarif.

Il planifie son travail en fonction de ses rendez-vous, en particulier d'essayage, et des délais de livraison.

L'activité se déroule dans un atelier boutique composé d'une zone d'accueil client, notamment avec une cabine dédiée à l'essayage et à la prise de mesures.

Le professionnel veille à ce que cet espace soit convivial, accueillant et propre.

Le plus souvent, il y dispose d'une documentation technique, d'échantillons d'étoffes, des magazines qu'il consulte avec le client pour l'aider à définir son choix, en particulier dans le cas d'une création de vêtement.

Il est généralement debout et assure cette activité de façon autonome.

Selon son mode d'organisation de travail, il reçoit les clients soit aux horaires habituels d'un commerce de journée, soit il se réserve des plages horaires afin d'assurer ses autres activités, patronage et fabrication, sans être interrompu.

Réglementation d'activités (le cas échéant) Néant

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Réaliser une vente conseil de création unitaire d'un vêtement ou d'une retouche

Etablir le prix de vente d'une création unitaire d'un vêtement ou d'une retouche

Compétences transversales de l'activité type

Adopter un comportement orienté vers l'autre

Mettre en œuvre une démarche de résolution de problème

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Concevoir des vêtements féminins sur mesure

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'activité consiste, à partir d'une commande client, à concevoir la base, puis le patron d'un vêtement féminin sur mesure.

En fonction du type de modèle choisi et des mensurations du client, le professionnel prépare, sur papier, la base de jupe, pantalon ou buste. Il la décalque, la découpe et reporte les contours et lignes de construction sur une première toile. Une fois montée à grands points à la main ou à la machine à coudre, il essaie la toile sur le client afin d'identifier d'éventuels ajustements de bien-être et de proportions. Le cas échéant, il les reporte sur la base papier afin de la valider.

Dans le cas où le professionnel travaille le demi-mesure, il prépare une planche de gradation d'après une base standard. Il détermine la taille de la base la plus proche du modèle et de la morphologie du client, l'ajuste à ses mensurations, sans passer par l'étape de création de la toile de la base.

Ensuite, il transforme la base en patron du vêtement sur papier. Pour cela, il mobilise les techniques de patronage pour réaliser par exemple des élargissements, des ampleurs... il décalque, puis découpe ce patron en éléments distincts, qui sont tracés sur une deuxième toile. Il bâtit cette nouvelle toile, qui correspond aux dimensions du corps du futur vêtement, à la main ou à la machine à coudre. Après essayage de la toile sur le mannequin, le couturier corrige les éventuelles erreurs de proportions ou de volumes et reporte ces modifications sur le patron papier qui est ainsi validé.

Enfin, il conçoit les patrons des périphériques, par exemple poches, ceinture, doublure afin de finaliser le patron, prêt à être utilisé pour la coupe des étoffes.

L'activité se déroule dans un atelier boutique composé d'une zone d'accueil client, notamment avec une cabine dédiée à l'essayage et à la prise de mesures, et d'un lieu équipé de plan de travail, de table de coupe pour réaliser le patronage et d'une machine à coudre.

Le professionnel travaille généralement debout ou sur une chaise de modéliste et dispose d'un éclairage suffisant et adapté pour garantir la qualité du travail et limiter la fatigue.

Il exerce cette activité en complète autonomie en tenant compte des règles d'hygiène, de sécurité et de protection d'environnement. En effet, il manipule des équipements ou du petit outillage tels que ciseaux, aiguilles à main et machines à coudre. De plus, il optimise sa consommation de papier à patron et de tissu de toile, qu'il trie après usage. Selon son mode d'organisation de travail, il conçoit ses vêtements soit aux horaires habituels d'un commerce de journée et doit s'interrompre pour se rendre disponible et accueillir la clientèle ; soit il se réserve des plages horaires en dehors des heures d'ouverture de la boutique.

Réglementation d'activités (le cas échéant) Néant

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Construire la base d'un vêtement
Bâtir et valider la toile d'un vêtement
Réaliser le patron d'un vêtement

Compétences transversales de l'activité type

Néant

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 3

Réaliser la fabrication de vêtements féminins sur mesure et de retouches

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'activité a pour finalité de fabriquer des vêtements féminins sur mesure et de réaliser des retouches, courantes, parfois d'articles textiles, ou plus complexes impliquant la transformation de vêtements.

A partir du patron papier qu'il positionne judicieusement sur les étoffes pour tenir compte du droit-fil, des éventuels futurs raccords de motifs et de l'économie de matière, le professionnel coupe les morceaux constituant le futur vêtement. Après avoir déterminé le mode opératoire à mettre en œuvre, il prépare les éléments à stabiliser ou à renforcer, par exemple les poignets, les cols, les ceintures, en posant de la toile thermocollante au fer à repasser. Ensuite, il assemble les pièces en sous-ensembles par différentes techniques de piquage, à l'aide de machines à coudre. Pour cela, il identifie les propriétés des matières, règle les paramètres des équipements et choisit les types de points. Puis, il réalise le montage des sous-ensembles pour monter le vêtement conformément au modèle et en respectant les volumes et les proportions.

Les finitions, telles que la pose de boutons, d'accessoires, de rivets, la réalisation d'ourlets sont effectuées à la machine ou aux points mains à l'aide d'aiguilles ou de petit outillage spécifique.

Le professionnel assure aussi des retouches sur des vêtements ou des articles textiles. Il diagnostique le travail à réaliser et la façon la plus pertinente et efficace de s'y prendre. Il pratique des retouches courantes, de type réparation de fonds de poches, pose de fermeture à glissière, et des retouches plus complexes, de transformation d'un vêtement, comme élargir une jupe ou un chemisier, ou transformer un pantalon en pantacourt, pour l'adapter aux évolutions morphologiques ou aux souhaits du client.

L'activité se déroule dans un espace dédié de l'atelier, équipé de diverses machines à coudre, portative pour réaliser des points fantaisie, des boutonnières... mais aussi piqueuse plate et surjeteuse.

Le professionnel est en position assise quand il utilise les machines à coudre, et debout pour repasser. Il dispose d'un éclairage intégré aux équipements en plus de l'éclairage général afin de disposer de conditions ergonomiques de travail. Il respecte les règles d'hygiène, de sécurité, car il utilise des machines à coudre, le poste de repassage, du petit outillage tel que ciseaux, aiguilles à mains...

Le travail de retouches implique de l'habileté pour démonter un vêtement et de l'ingéniosité pour trouver des solutions satisfaisant à la fois à des critères techniques, esthétiques et économiques.

Les actions sont soutenues nécessitant attention et précision avec une amplitude de travail importante.

Le professionnel indépendant planifie son travail en toute autonomie, alors que celui qui est salarié dépend d'un responsable qui répartit la charge de travail au sein d'une équipe.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Couper des éléments constitutifs d'un vêtement
Préparer et constituer des sous-ensembles d'un vêtement
Réaliser le montage d'un vêtement
Réaliser les finitions d'un vêtement
Retoucher un vêtement

Compétences transversales de l'activité type

Organiser ses actions

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Réaliser une vente conseil de création unitaire d'un vêtement ou d'une retouche

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une demande client, définir le type de retouche ou de modèle de vêtement à créer ou à transformer en vue de contractualiser la prestation.

Pour cela, lors d'un premier échange avec le client, le professionnel :

- recueille les informations et analyse la demande en le questionnant sur ses besoins, ses motivations et dans le cas d'une retouche en consultant le produit ;
- visualise, voire relève les caractéristiques morphologiques du client ;
- conseille et valide une solution technique ou un modèle à partir d'un croquis, existant ou à formaliser ;
- convient des matières textiles et des fournitures possibles en fonction du travail à réaliser et du coût consenti par le client.

Lors d'un deuxième temps d'échange avec le client, le professionnel :

- présente et détaille le contenu et le prix de la prestation ;
- apporte des arguments techniques et / ou commerciaux en cas d'objection ou de demande de modification ;
- réalise la vente et procède à un encaissement d'acompte si les conditions de vente le prévoient.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel reçoit le client, aux horaires habituels d'un commerce ou sur rendez-vous, généralement dans un espace dédié de son propre atelier-boutique ou partagé avec d'autres professionnels, très rarement à domicile. Il dispose le plus souvent d'un petit stock de fournitures, d'échantillons d'étoffes, de catalogues de patrons du commerce gradés, de magazines de mode, utiles pour orienter le choix du client. Parfois le client apporte ses étoffes ou les accessoires désirés, ou un croquis qu'il souhaite faire réaliser.

Pour une prestation courante de retouche, le professionnel renseigne le client et l'informe du prix de la prestation en se basant sur une grille de tarifs préalablement établie.

Pour une prestation de création ou de retouche complexe d'un vêtement, le couturier note, tout en validant oralement avec son client, les éléments, dimensions et croquis nécessaires pour établir son futur devis. Il le présente lors d'un second rendez-vous physique ou par échange téléphonique après l'avoir envoyé par courrier ou mail.

Pour confirmer la commande, le client remet le devis signé, ou laisse le produit en échange d'un ticket de retouche pour le retirer une fois ce dernier remis en état. Il paye un acompte si les conditions de vente le prévoient.

Critères de performance

La demande du client, ses besoins et motivations sont recueillis et pris en compte.

La solution technique proposée, y compris les matières textiles et/ou les fournitures prévues, est adaptée au cas à traiter.

Le contenu de la prestation et son prix de vente sont expliqués de façon claire et exhaustive au client.

Les arguments techniques et commerciaux sont pertinents.

Les conditions de vente sont appliquées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Ecouter, questionner, reformuler pour identifier les besoins, motivations et freins d'un client

Repérer les singularités morphologiques d'un client

Analyser l'état d'un produit textile à réparer

Conseiller un client

Expliquer un devis ou une solution technique en utilisant un vocabulaire clair
Argumenter et traiter les objections
Conclure une vente
Percevoir des encaissements
Donner des conseils d'utilisation et d'entretien d'un produit textile

Organiser son activité afin de se rendre disponible pour recevoir la clientèle
Organiser un espace pour accueillir la clientèle dans de bonnes conditions
Ranger, classer la documentation professionnelle

Adopter une posture et une présentation compatible avec l'accueil de la clientèle
Respecter les règles de communication liées à l'accueil de clientèle
Respecter les règles de discrétion et d'intimité dans la relation client
Accueillir/prendre congé d'un client avec politesse
Laisser s'exprimer un client
S'exprimer clairement
Réagir avec diplomatie
Argumenter avec tact en cas de non faisabilité technique ou financière

Connaissance des principes de base d'une relation commerciale
Connaissance des typologies et singularités morphologiques
Connaissance des principales étoffes, leurs caractéristiques et les règles d'entretien
Connaissance des tendances de la mode
Connaissance du vocabulaire relatif aux pièces constitutives d'un vêtement
Connaissance du vocabulaire relatif aux matières textiles et aux fournitures de couture et d'habillement
Connaissance des principales techniques de retouches et de création de vêtement

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Etablir le prix de vente d'une création unitaire d'un vêtement ou d'une retouche

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En respectant la demande validée avec le client, calculer les coûts de la prestation afin de proposer un prix de vente. Pour cela, le professionnel :

- estime la quantité de matière d'œuvre nécessaire, notamment le mètre des matières textiles, les fournitures et les accessoires... et calcule le coût total de revient ;
- évalue le temps et le coût de l'intervention ;
- prend en compte les éventuels autres coûts, par exemple taxes, marge...

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Pour les prestations de retouches courantes, le professionnel donne son prix de vente en se basant sur une grille de tarifs qu'il a établie au préalable ; celle-ci est mise à jour en fonction de l'évolution des prix, en particulier des fournitures et des charges.

Pour les prestations plus complexes, notamment la création de vêtement, le professionnel calcule ses coûts et établit un devis dans lequel sont précisés le contenu détaillé de la prestation, le coût de la matière d'œuvre et des fournitures. En outre, il comporte des précisions sur le temps de réalisation, les conditions générales de vente, les acomptes et les délais de paiement aux différentes étapes de la réalisation.

Il peut être accompagné d'un croquis plus ou moins détaillé dans le cas de création de vêtement.

De plus en plus, le professionnel a recours à des logiciels bureautiques pour calculer, rédiger et imprimer ses devis. Pour les coûts de matière d'œuvre, il consulte des catalogues de prix, contacte des fournisseurs d'étoffes ou de fournitures.

Critères de performance

Le prix de vente de la prestation est en adéquation avec les prix du marché et la demande client.

Le calcul du prix de revient de la matière d'œuvre est complet et exact.

Le temps et le coût d'intervention sont correctement évalués.

Les frais, hors matière d'œuvre et main d'œuvre, et la marge sont pris en compte.

Le devis est exhaustif.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Calculer un coût de revient

Etablir un prix de vente

Etablir un devis par écrit manuscrit ou numérique

Consulter et rechercher des informations sur des sites internet spécialisés (fournisseur, prix de matières textiles et de fournitures)

Evaluer sa charge de travail pour proposer un délai de réalisation

Planifier son activité, des rendez-vous et un échéancier de paiement

Echanger oralement ou par écrit avec un confrère ou un fournisseur

Connaissance des calculs de bases arithmétiques (addition, soustraction, multiplication, division, pourcentage, règle de trois)

Connaissance des principales règles commerciales de calculs (HT, TVA, TTC, tout compris)

Connaissance de la composition d'un devis commercial : contenu, matière et main d'œuvre, prix de revient et de vente, délai de livraison et de paiement, acompte

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Construire la base d'un vêtement

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En fonction du modèle choisi et du tableau de mesures du client, réaliser la base papier en vue de la transformer ultérieurement en patron du vêtement. Pour cela le professionnel :

- choisit le type de base, jupe, pantalon, buste essentiellement chemisier ou robe, en fonction du vêtement et du modèle ;
- identifie et prend les mensurations utiles du client ;
- trace manuellement sur papier les contours et les lignes de construction de la base correspondant aux mesures du corps du client et annote les éléments ;
- reproduit sur un autre papier les différents éléments de la base et les découpe manuellement ;
- ajuste dans un second temps la base papier, en fonction des singularités morphologiques identifiées lors de l'essayage de la toile de la base.

Dans le cas du demi mesure, le professionnel réalise des bases standards gradées à partir d'un tableau de mesures standards. Pour cela, il :

- trace les lignes de construction et les contours de la base pour une taille moyenne ;
- établit la planche de gradation manuellement pour différentes tailles ;
- reproduit et découpe les bases sur cartons pour chaque taille.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Après avoir pris les mesures du client dans une cabine d'essayage, le professionnel travaille dans une partie spacieuse, propre et éclairée de l'atelier. Il dispose d'une table et d'une chaise de modéliste adaptée à sa hauteur ; il se tient également debout.

Pour construire la base sur mesure ou les bases standards gradées, il mobilise ses connaissances techniques et s'appuie sur des ouvrages de patronage.

Le travail de traçage s'effectue à la main à l'aide de papier à patron, porte-mines, ciseaux à papier, règles, réglet, et d'un pistolet pour réaliser les courbes.

Critères de performance

Le choix du type de base est pertinent.

La prise de mesures est effectuée avec précision, aux endroits requis et est exhaustive.

Les dimensions reportées sur papier sont fidèles aux mesures.

Les éléments de la base papier sont tracés et découpés avec précision et netteté

La base papier est ajustée en fonction d'éventuelles singularités morphologiques.

La planche de gradation de la base est conforme au tableau de mesures standards.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Prendre les mesures d'un client

Interpréter un tableau de mesures

Appliquer les méthodes de tracé de différentes bases aux mesures du client

Reproduire fidèlement des tracés sur papier

Découper des contours de forme à l'aide de ciseaux

Transposer des modifications apportées à une toile sur la base papier

Respecter des règles, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement liées à l'exercice de l'emploi

Adopter une posture et une présentation en adéquation avec le métier

Respecter les règles de communication liées à l'accueil de clientèle

Respecter l'intimité et l'intégrité du client lors de la prise de mesures

Connaissance des calculs arithmétiques de base (addition, soustraction, multiplication, division, pourcentage, règle de trois)

Connaissance des principes géométriques de base (parallèle, symétrie, bissectrice, angles, concave et convexe...)

Connaissance des règles de normalisation de tracés liées à un vêtement

Connaissance des règles de calcul d'échelle

Connaissance des règles de représentation dans l'espace

Connaissance des différentes parties du corps en lien avec les lignes de construction d'un vêtement (carrure, poitrine, taille, bassin...)

Connaissance des repères en tracé de couture (crans, pointage, pince...)

Connaissance du vocabulaire lié au patronage (base, patron, bolduc...)

Connaissance des principes de gradation

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Bâtir et valider la toile d'un vêtement

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir soit de la base, soit du patron du modèle, réaliser le montage de la toile afin de la valider. Pour cela, le professionnel :

- reproduit manuellement les éléments en version papier de la base ou du patron sur la toile en intégrant les valeurs de couture ;
- coupe et assemble les éléments de la toile à grands points, souvent à la machine à coudre ;
- essaye la toile, celle de la base sur le client, et celle du patron du vêtement sur le mannequin, pour vérifier la concordance des lignes de construction entre la toile et le mannequin, les proportions et les volumes en fonction de la morphologie ou du modèle du vêtement et rectifie cette toile si nécessaire, soit à l'aide d'épingles pour corriger des plis disgracieux, soit la découpe et ajoute du tissu pour donner de l'aisance.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel travaille dans un espace spacieux, propre et éclairé de l'atelier. Il se tient généralement en position debout, à l'exception de la phase d'assemblage de la toile qui se fait à la main ou à la machine à coudre portative ou professionnelle.

Il est parfois conduit à décatir la toile au poste de repassage avant de la travailler, afin de la stabiliser ou pour rétablir le droit-fil.

Il a recours à des poids et des épingles pour positionner sa base ou son patron papier sur la toile. Il utilise un crayon à tissu épais pour tracer les contours de la toile et veille ensuite à définir et garder le même repère de coupe, sur le trait ou en dedans ou en dehors, afin de garantir un assemblage précis.

Il travaille sur une demi-toile, sauf en cas de dissymétrie marquée de la personne ou d'un vêtement asymétrique.

Cette compétence s'exerce à deux moments distincts de l'activité de conception, d'une part après l'élaboration de la base, d'autre part après la transformation en patron du vêtement.

Critères de performance

Les valeurs de couture sont matérialisées et régulières.

Les pièces constitutives de la toile sont découpées avec netteté et précision.

La toile est bâtie en respectant les valeurs de couture.

Les proportions et les volumes sont en adéquation avec le modèle.

Les éventuels ajustements relevés lors de l'essayage sont repérés et corrigés.

Les lignes de construction de la toile concordent avec celles du mannequin.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Stabiliser une étoffe par décatissage au fer à repasser

Epingler des repères de lignes de construction sur un mannequin en utilisant des bolducs

Déterminer et tracer à la main des valeurs de couture sur une toile

Couper les éléments d'une toile à la main

Bâtir à grands points, sans finition, une toile à la main ou avec une machine à coudre

Contrôler la concordance de lignes de construction entre la toile et le mannequin

Ajuster une toile en supprimant ou en ajoutant de la matière

Vérifier les proportions et les volumes sur une toile en fonction du croquis

Respecter des règles, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement liées à l'exercice de l'emploi

Adopter une posture et une présentation en adéquation avec le métier

Respecter les règles de communication liées à l'accueil de clientèle

Respecter l'intimité et l'intégrité du client lors des essayages

Connaissance des principales parties et du réglage d'un fer à repasser (utilisé pour décatir)

Connaissance des principaux organes, de l'enfilage et du fonctionnement de base d'une machine à coudre

Connaissance des techniques d'assemblage pour déterminer les valeurs de couture

Connaissance des principales techniques d'assemblage utiles pour le montage de toile (assemblage, plis, fronces)

Connaissance du mode opératoire de montage d'une toile

Connaissance des principales méthodes de retouches d'une toile, par épinglage ou ajout de matière

Connaissance du vocabulaire lié au montage de toile (épinglage, droit-fil, aplomb, bien-aller...)

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Réaliser le patron d'un vêtement

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de la base validée ou standard gradée, appliquer les transformations requises afin d'obtenir le patron du vêtement. Pour cela, le professionnel :

- applique les techniques pour réaliser les élargissements, ampleurs, proportions... en fonction du modèle ;
- trace manuellement sur papier les transformations correspondant au modèle afin d'obtenir le patron ;
- reproduit le patron sur un autre papier en intégrant les annotations, telles que droit-fil, cran, référence...
- découpe manuellement les éléments composant le patron décalqué ;
- rectifie, dans un second temps, le patron en reportant les éventuelles modifications liées au bien-aller, aux proportions, aux volumes... apportées à la toile après essayage ;
- conçoit les patrons des périphériques, tels que poches, ceintures et doublures pour finaliser le patron.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel utilise l'espace de l'atelier et les équipements de patronage pour réaliser sa transformation de base en patron. Selon sa convenance il se tient debout ou sur une chaise de modéliste. En se référant au croquis du vêtement, il mobilise ses connaissances techniques ou s'appuie sur des ouvrages de patronage dans le cas de transformations complexes qu'il maîtrise moins. Il réalise le patron à la main à l'aide de papier, ruban adhésif, colle, réglet et les habituels outils de patronage.

Critères de performance

Les techniques de transformation de la base sont pertinentes.

Les transformations requises sont matérialisées et exhaustives.

Les éléments composant le patron sont découpés avec netteté et précision.

Le patron est rectifié en cas d'éventuelles modifications pour respecter le modèle.

Le patron est annoté et complet.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Patronner et/ou transformer une base de jupe droite

Patronner et/ou transformer une base de pantalon

Patronner et/ou transformer une base de buste, chemisier ou robe, avec ou sans pinces

Patronner et/ou transformer des éléments de manches (ballon, gigot, raglan...)

Patronner et/ou transformer des éléments d'encolure (col officier, col chemise, col Claudine...)

Patronner et/ou transformer des poches (plaquées, dans les coutures)

Patronner et/ou transformer des éléments d'une doublure de jupe, pantalon, robe

Vérifier les proportions et les volumes sur une toile en fonction du croquis

Reproduire fidèlement des tracés sur papier

Découper des contours tracés sur le papier à l'aide de ciseaux

Transposer des modifications apportées à une toile sur le patron papier

Annoter (référence, nom, nombre de pièces...) et repérer les crans et les pointages sur le patron

Etablir la nomenclature d'un modèle

Veiller à la propreté et au rangement de son poste de travail

Trier ses déchets

Procéder à un contrôle continu de son travail

Respecter des règles, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement liées à l'exercice de l'emploi

Adopter une posture et une présentation en adéquation avec le métier

Connaissance des calculs arithmétiques de base (addition, soustraction, multiplication, division, pourcentage, règle de trois...)

Connaissance des principes géométriques de base (parallèle, symétrie, bissectrice, angles...)

Connaissance des règles de normalisation de tracés liées à la conception de vêtement

Connaissance des règles de calculs d'échelle

Connaissance des règles de représentation dans l'espace

Connaissance des techniques de transformation en patron (fronces, plis, godets, pivots de pinces, empiècement...)

Connaissance du vocabulaire technique lié au patronage (élargissement, ampleur, pli, empiècement, découpe, rehausse...)

Connaissance du vocabulaire lié aux formes ou types de vêtement (jupe patineuse, jupe à godets, manches raglan, à manches ballon, pantalon slim, pantalon large...)

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Couper des éléments constitutifs d'un vêtement

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du patron papier, couper les pièces d'étoffes en vue de l'assemblage des sous-ensembles constituant le vêtement. Pour cela, le professionnel :

- réalise le placement du patron en tenant compte du sens du droit fil, des éventuels motifs et en économisant la matière ;
- trace les formes sur l'étoffe en ajoutant les valeurs de couture aux contours du patron, qu'il choisit en fonction du grade de qualité visé, et les repères d'assemblage ;
- coupe manuellement les différentes pièces composant le vêtement en les ordonnant pour faciliter leur futur assemblage.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sur une table de patronage et/ou de coupe, le professionnel, généralement en position debout, place le patron sur le tissu à l'aide d'épingles ou de poids.

Quand il utilise des tissus flous ou fuyants, il a recours à du papier de soie ou du film plastique qu'il positionne sous le tissu, afin de le stabiliser.

De façon générale pour tout tissu fragile, la table est recouverte, par exemple d'un linge, pour éviter toute détérioration de la matière.

Les valeurs de couture du patron sont tracées à l'aide d'un crayon à tissu ou d'un traceur à poudre ou d'une craie de tailleur, d'une couleur adaptée à la teinte ou à l'imprimé du tissu.

Une fois les éléments coupés, les pièces du patron restent épinglées sur le tissu pour repérer les types de pièces et leur sens, au moment de l'assemblage.

Les chutes de tissu et de matières sont collectées et évacuées au fur et à mesure pour laisser le plan de travail propre.

Critères de performance

Tous les éléments du patron papier sont placés en respectant le droit-fil, les éventuels raccords et en économisant la matière.

Les valeurs de couture prévues sont respectées.

Les tracés des valeurs de couture et les repères d'assemblage sont matérialisés, précis et fidèles au patron.

La coupe des pièces d'étoffes est nette et complète.

Les pièces sont regroupées dans un ordre logique et prêtes pour l'assemblage.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les caractéristiques des principales étoffes

Repérer l'endroit, l'envers, le droit-fil de différentes étoffes

Déterminer la méthode de matelassage

Placer un patron sur tout type d'étoffe, uni et à motifs, en gérant l'économie de matière

Déterminer des valeurs de couture

Tracer à la main les contours d'un patron sur une étoffe

Couper les pièces d'étoffes constitutives d'un vêtement avec des ciseaux

Veiller à la propreté et au rangement de son poste de travail

Classer, organiser les pièces coupées

Procéder à un contrôle continu de son travail

Respecter des règles, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement liées à l'exercice de l'emploi

Adopter une posture et une présentation en adéquation avec le métier

Connaissance de la technologie des matières textiles

Connaissance des méthodes de matelassage des étoffes

Connaissance des règles de tri des déchets

Connaissance du vocabulaire lié aux étoffes (tissu, maille, chaîne et trame, sens, droit-fil, endroit, envers, laize...)

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Préparer et constituer des sous-ensembles d'un vêtement

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des pièces coupées, du matériel de repassage et de machines à coudre, en respectant les règles d'hygiène et de sécurité, préparer et réaliser des sous-ensembles d'un vêtement. Pour cela, le professionnel :

- détermine le mode opératoire à mettre en œuvre ;
- identifie les propriétés des matières afin d'équiper et de régler les paramètres du matériel ;
- repasse et/ou entoile des pièces, à l'aide d'un fer à repasser, par exemple pour les préformer afin de faciliter leur assemblage ultérieur ou pour poser des renforts ;
- applique différentes techniques de piquage, telles que l'assemblage, le bordage, le coulissage, le fronçage, le plaquage, le surpiquage, le surjetage...

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce dans un espace de l'atelier, comprenant :

- un poste de repassage équipé d'une table avec une centrale vapeur et une jeannette, qu'il utilise en position debout ;
- de plusieurs machines à coudre, telles que piqueuse plate ou surjeteuse, ou portative réalisant différents points (zig-zag, boutonniers...), avec une chaise réglable en hauteur.

L'ambiance sonore est faible, car les machines sont peu bruyantes.

Un bon éclairage général, parfois en partie naturel quand l'atelier boutique dispose d'une vitrine, complété par des lampes intégrées aux machines, est indispensable.

L'application de règles de sécurité, telles que cheveux attachés, absence de vêtements flottants, limitation du port de bijoux ou d'accessoires pouvant interférer avec un équipement est recommandée.

Le professionnel dispose de rangements organisés pour les cônes de fils, les pieds-presseurs, les aiguilles, et les nombreux autres accessoires.

Pendant l'assemblage, il utilise un réglet pour vérifier les dimensions et des ciseaux coupe-fil pour éliminer les restes de fils.

Au fur et à mesure qu'il assemble, il enlève les éléments épinglés du patron, qui sont archivés dans un endroit dédié. Les sous-ensembles sont disposés avec soin dans des contenants ou sur une table pour éviter qu'ils soient froissés ou détériorés.

Pour garantir un grade de qualité élevé, le professionnel a parfois recours à des gabarits en carton ou en plastique pour le repassage intermédiaire, le piquage ou le pointage.

Critères de performance

Le mode opératoire est approprié au travail à réaliser.

La toile thermocollante est appliquée au fer aux endroits requis.

Les points sont réguliers et adaptés aux opérations et aux matières utilisées.

Les valeurs de couture, les repères d'assemblage et les éventuels raccords de couture prévus sont respectés.

Les points d'arrêts requis ne se défont pas.

Les sous-ensembles sont propres, non altérés et exempts de déformations ou de plis.

Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Respecter l'endroit, l'envers lors des opérations de préparation et de piquage

Régler les paramètres d'un fer à repasser

Appliquer de la toile thermocollante pour renforcer des éléments d'étoffes (col, poignet, ceinture...)

Décatir un tissu à l'aide d'un fer à repasser

Enfiler une machine à coudre portable ou professionnelle

Réaliser une canette de fils

Equiper des machines à coudre avec des pieds-presseurs, guides...

Régler les paramètres de diverses machines à coudre, telles que portable, piqueuse plate, surjeteuse (tensions, longueur et type de point...)

Assembler des pièces de même profil en sous-ensembles à la machine à coudre (bordage, coulissage, rempliage, surfilage, surpiquage...)

Eplucher, couper des fils

Effectuer l'entretien courant des machines à coudre et des équipements

Veiller à la propreté et au rangement de son poste de travail

Procéder à un contrôle continu de son travail

Respecter les règles, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement liées à l'exercice de l'emploi

Construire/établir un mode opératoire logique et efficace

Classer et positionner les pièces pour faciliter la fabrication des sous-ensembles

Adopter une posture et une présentation en adéquation avec le métier

Connaissance de la technologie des matières textiles

Connaissance des techniques du thermocollage

Connaissance des schémas de couture de base (couture ouverte, couchée, surpiquée, surjetée...)

Connaissance des principaux organes, du fonctionnement et des réglages de diverses machines à coudre, portable, piqueuse plate ou surjeteuse

Connaissance des modalités d'entretien courant des machines à coudre et du matériel de repassage

Connaissance des principaux pieds-presseurs, guides et accessoires d'une piqueuse plate

Connaissance des principaux types de points, leur utilisation et leur rendu visuel (point droit, surjet, point zig-zag...)

Connaissance des principaux types de couture de finition de bord (ouverte, couchée, rabattue, biais...)

Connaissance du vocabulaire lié aux méthodes de piquage (assemblage, surpiquage, ourlage...)

Connaissance du vocabulaire lié aux différents types de sous-ensembles (fente indéchirable, patte de chemisier...)

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Réaliser le montage d'un vêtement

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des sous-ensembles d'un vêtement, de machines à coudre et en tenant compte des règles d'hygiène et de sécurité, monter les différentes parties afin de constituer le vêtement. Pour cela, le professionnel :

- ajuste si nécessaire pour plus d'efficacité son mode opératoire préalablement établi ;
- équipe et règle son matériel en fonction des caractéristiques des nouvelles matières qu'il utilise pour le montage ;
- réalise le montage par piquage ou surfilage des différents éléments tels que dos-devant avec manches, cols, ceintures, doublures, fermetures... en veillant selon le cas à la répartition d'embu, au respect de symétrie...

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce dans un espace de l'atelier, comprenant :

- un poste de repassage équipé d'une table avec une centrale vapeur et une jeannette, qu'il utilise en position debout ;
- de plusieurs machines à coudre, telles que piqueuse plate ou surjeteuse, ou portative réalisant différents points (zig-zag, boutonniers...), avec une chaise réglable en hauteur.

Pendant ces opérations, le professionnel exerce souvent de façon prolongée en position assise.

L'ambiance sonore est faible, car les machines sont peu bruyantes.

Un bon éclairage général, parfois en partie naturel quand l'atelier boutique dispose d'une vitrine, complété par des lampes intégrées aux machines, est indispensable.

L'application de règles de sécurité, telles que cheveux attachés, absence de vêtements flottants, limitation du port de bijoux ou d'accessoires pouvant interférer avec un équipement est recommandée.

Le couturier dispose de rangements organisés pour les cônes de fils, les pieds-presseurs, les aiguilles, et les nombreux autres accessoires.

Pendant l'assemblage, il utilise un réglet pour vérifier les dimensions et les symétries, et des ciseaux coupe-fil pour éliminer les restes de fils.

Le montage du vêtement complet, surtout quand il est volumineux, implique une aisance gestuelle.

Les surpiqûres et finitions visibles nécessitent un soin particulier.

Le vêtement est suspendu sur un cintre pour éviter qu'il soit froissé ou détérioré.

Critères de performance

Le mode opératoire suivi est optimisé.

Les piqûres sont régulières et adaptées aux matières et au travail à réaliser.

Les valeurs de couture, les repères d'assemblage et les éventuels raccords de couture prévus sont respectés.

Les embus sont résorbés aux endroits prévus.

Les montages sont symétriques.

Les sous-ensembles sont propres, non altérés et exempts de déformations ou de plis.

Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Régler les paramètres d'un fer à repasser

Respecter l'endroit, l'envers lors des opérations de montage

Enfiler une machine à coudre portative ou professionnelle

Réaliser une canette de fil

Equiper des machines à coudre avec des pieds-presseurs, guides...

Régler les paramètres de diverses machines à coudre, telles que portative, piqueuse plate, surjeteuse (tensions, longueur et type de point...)

Monter des sous-ensembles de profils différents à la machine à coudre

Monter des sous-ensembles avec résorption d'embu

Monter des sous-ensembles symétriques

Eplucher, couper des fils

Effectuer l'entretien courant des machines à coudre et des équipements

Procéder à un contrôle continu de son travail

Ajuster un mode opératoire pour plus d'efficacité

Positionner des sous-ensembles pour faciliter le montage

Organiser son espace de travail de façon rationnelle

Respecter des règles, d'hygiène et de sécurité liées à l'exercice de l'emploi

Adopter une posture et une présentation en adéquation avec le métier

Connaissance de la technologie des matières textiles

Connaissance des modalités d'entretien courant des machines à coudre

Connaissance des schémas de couture de base (couture ouverte, couchée, surpiquée, surjetée...)

Connaissance des principaux organes, du fonctionnement et des réglages de diverses machines à coudre pour piquer ou surjeter

Connaissance des principaux pieds-presseurs, guides et accessoires d'une piqueuse plate

Connaissance des principaux types de points, leur utilisation et leur rendu visuel (point droit, surjet, point zig-zag...)

Connaissance des principaux types de couture de finition de bord (couchée, rabattue, biais...)

Connaissance du vocabulaire lié aux méthodes de piquage (assemblage en fourreau, surpiquage, rabattage ourlage...)

Connaissance du vocabulaire lié aux différents types de sous-ensembles (fente indéchirable, patte de chemisier...)

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 9

Réaliser les finitions d'un vêtement

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du vêtement entièrement assemblé (ou monté), d'éventuels accessoires, des machines à coudre et de petit outillage, réaliser les finitions sur le vêtement en vue de sa livraison au client. Pour cela, le professionnel :

- équipe et règle sa machine à coudre pour les finitions de type réalisation d'ourlet, boutonniers...
- réalise aux points mains, tels que point de chaînette, chausson, glissé, invisible, des poses deboutons, d'attaches ou à l'aide de petit outillage spécifique des poses de pressions, de rivets...
- pratique un contrôle final de propreté afin de livrer un vêtement net, débarrassé des fils de couture.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence après le montage final du vêtement ou parfois en cours d'assemblage si cela lui permet de regrouper des opérations à effectuer sur plusieurs produits et ainsi d'assurer une meilleure productivité. Il est généralement en position assise.

Pour les points mains, il utilise un dé et diverses aiguilles ; cela implique une aisance gestuelle dans l'espace, différente du piquage à la machine. Il a recours à du petit outillage manuel spécifique, par exemple pour la pose de pressions, de rivets... Certains points fantaisie ou les boutonniers sont réalisés à la machine portative qui propose une diversité de points.

A l'issue de cette étape de finition, le professionnel range le vêtement sur un cintre en attente du retrait du vêtement par le client après un ultime essayage.

Critères de performance

Les principaux points mains sont réguliers et réalisés aux endroits prévus.

Les éléments ou ourlets sont positionnés aux endroits prévus.

Les éléments sont fixés solidement.

Les résidus d'assemblage sont retirés.

Le vêtement est fini, propre, net, non altéré au moment de sa livraison.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réaliser une boutonnière

Fixer des boutons et des accessoires (agrafes, pression à coudre...) aux points mains courants tels que point glissé, bagué, avant, arrière

Réaliser des ourlets à la machine ou aux points mains courants tels que point glissé, avant, arrière

Poser des pressions, rivets, à l'aide de petit outillage spécifique manuel

Eplucher, rentrer des fils

Effectuer le repassage final d'un vêtement

Veiller à la propreté et au rangement de son poste de travail

Procéder à un contrôle continu de son travail

Respecter des règles, d'hygiène et de sécurité liées à l'exercice de l'emploi

Respecter les règles de présentation et de communication liées à l'accueil de clientèle

Adopter une posture et une présentation en adéquation avec le métier

Connaissance des principaux types de points mains et les préconisations d'utilisation

Connaissance des règles de repassage en fonction des caractéristiques des étoffes

Connaissance du vocabulaire technique lié aux points mains (glissé, chaînette, chausson...)

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 10

Retoucher un vêtement

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un vêtement déposé par un client, le réparer ou le modifier en vue de lui donner une seconde vie. Pour cela, le professionnel :

- établit la façon la plus pertinente et efficace pour retoucher le vêtement ;
- découd et/ou coupe les éléments nécessaires ;
- procède aux retouches courantes pour rendre un vêtement à nouveau fonctionnel, par exemple réalisation d'ourlet, changement de fermeture à glissière, réparation de poche, fixation d'accessoires ;
- réalise des transformations de forme d'un vêtement pour modifier le style ou l'adapter aux évolutions morphologiques du client, principalement sur jupe, pantalon, chemisier, robe, par exemple élargir un chemisier ou une jupe, retoucher le bas d'un poignet avec une fente chemisier à la bonne dimension, modifier des têtes de manche d'une veste, transformer un pantalon en pantacourt.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans la partie de son atelier boutique équipé de machines à coudre, d'un poste de repassage et de matériel pour réaliser les interventions à la main. Il est donc le plus souvent en position assise.

Il a également recours à du petit outillage spécifique manuel pour poser des œillets, des boutons pressions, pour recouvrir des boutons ou à d'autres accessoires.

A l'aide de petits ciseaux ou d'épingles pour les tissus délicats, il découd les pièces de vêtements. Il veille à retrouver les mêmes tons de couleur de fils et d'étoffes, notamment pour les surpiqûres visibles. Parfois il est difficile de remonter le vêtement réparé à l'identique, ce qui l'oblige à réaliser davantage de finitions aux points mains.

Les vêtements à retoucher sont suspendus sur des cintres, eux-mêmes accrochés sur des portants selon un classement fixé par le professionnel, par exemple selon le jour de livraison ou par couleur.

Le travail de retouches implique d'être ingénieux, de trouver des astuces et de faire preuve de créativité.

Critères de performance

Le mode opératoire choisi est pertinent et efficace.

Les éléments nécessaires sont décousus ou coupés avec soin.

Le vêtement est fonctionnel après réparation et/ou respecte le style et les dimensions souhaités par le client.

Les dimensions et/ou les matières et fournitures utilisées sont conformes à la commande.

Le vêtement est propre, net, non altéré au moment de sa livraison.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Choisir des fournitures et des accessoires

Etablir un mode opératoire pour réparer ou transformer un vêtement

Découdre des parties de vêtement

Renforcer des éléments par pose de toile thermocollante, de droit-fil...

Ajuster un vêtement en supprimant ou en ajoutant une étoffe

Ajuster un vêtement par épinglage

Repérer par épinglage les dimensions et réaliser des ourlets

Remplacer, réparer des doublures (jupe et robe)

Positionner et remplacer différents types de fermetures à glissière et invisible

Réaliser une boutonnrière

Fixer des boutons et des accessoires (agrafes, pression à coudre...) aux points mains courants tels que point glissé, bagué, avant, arrière

Réaliser des ourlets à la machine ou aux points mains courants tels que point glissé, bagué, avant, arrière

Poser des pressions, des rivets, à l'aide de petits outillages manuels spécifiques

Faire preuve d'innovation et de créativité

Mettre en œuvre une démarche de résolution de problème

Veiller à la propreté et au rangement de son poste de travail

Procéder à un contrôle continu de son travail

Respecter des règles, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement liées à l'exercice de l'emploi

Respecter les règles de présentation et de communication liées à l'accueil de clientèle

Adopter une posture et une présentation en adéquation avec le métier

Connaissance de la technologie des matières textiles

Connaissance des principales méthodes pour ajuster un vêtement (rétrécir, agrandir, rallonger, raccourcir)

Connaissance des principales techniques de réparation d'un vêtement (réparer un accroc, changer une fermeture à glissière, refaire une doublure de jupe/pantalon/robe...)

Connaissance du vocabulaire technique lié à la création ou à la réparation de vêtement

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Adopter un comportement orienté vers l'autre

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Accueillir et conseiller un client en vue de lui proposer une prestation de création de vêtements sur-mesure féminins ou de retouches de vêtements adaptée à son besoin. Pour y parvenir, le professionnel écoute, questionne, reformule les propos du client pour définir précisément ses attentes et observe également ses singularités morphologiques pour lui proposer une solution technique et commerciale adaptée.

Critères de performance

La demande du client, ses besoins et motivations sont recueillis et pris en compte.

Le contenu de la prestation et son prix de vente sont expliqués de façon claire et exhaustive au client.

Organiser ses actions

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Fabriquer ou retoucher un vêtement en définissant un mode opératoire efficace depuis la coupe des éléments constitutifs et/ou le choix des fournitures, en passant par les opérations de démontage ou d'assemblage jusqu'aux finitions. La façon de procéder est revue et adaptée si nécessaire en fonction des aléas rencontrés et pour garantir la qualité du travail fini.

Critères de performance

Les pièces sont regroupées dans un ordre logique et prêtes pour l'assemblage.

Le mode opératoire est approprié au travail à réaliser.

Le mode opératoire suivi est efficace.

Mettre en oeuvre une démarche de résolution de problème

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Diagnostiquer le problème à résoudre afin de proposer et mettre en œuvre une réponse ou des mesures correctives :

- au moment de l'accueil d'un client pour une création ou pour une retouche de vêtement, encadrant la demande et le besoin et en mobilisant ses compétences techniques, sa créativité et son ingéniosité pour proposer une solution technique et commerciale adaptée ;
- pendant la conception d'un vêtement, en identifiant les éventuels défauts de bien-être, de symétrie... et en les corrigeant pour obtenir une base ou un patron conforme au modèle et aux singularités morphologiques du client.

Critères de performance

La solution technique proposée, y compris les matières textiles et/ou les fournitures prévues, est adaptée au cas à traiter.

La base papier est ajustée en fonction d'éventuelles singularités morphologiques.

Le patron est rectifié en cas d'éventuelles modifications pour respecter le modèle.

Glossaire technique

Assemblage

Maintien d'une pièce sur elle-même par une piqûre perpendiculaire au bord ou arrivant en biais sur le pli.

Assembler

Réunir les différentes parties d'un vêtement par différents types de piqûre ou par thermocollage, ou par boutonnage, etc.

Biais

Bande d'étoffe, coupée en diagonale à 45° par rapport au droit fil ; doté d'une certaine élasticité, le biais se place sur les découpes arrondies, les dessous de cols, les passepoils et permet de réaliser une bordure ou une dissimulation d'une couture, un ourlet, etc.

Bordage

Protection d'une ou plusieurs pièces, simultanément à leur assemblage, par une pièce à cheval sur le ou les bords à protéger.

Canette

Petite bobine en acier ou en plastique sur laquelle s'enroule le fil posé dans la boîte à canette d'une machine à coudre ; elle régule le déroulement du fil et contribue à la formation d'un point.

Chaîne et trame

Se dit des tissus dont l'armure résulte de l'entrecroisement de fils, certains disposés dans le sens de la chaîne et d'autres dans le sens de la trame, à la différence de la maille, qui est tricotée.

Coulissage

Action de glisser un ou plusieurs fils, un cordon, etc. pour obtenir une fronce.

Décatir/décatissage

Procédé qui consiste à fixer le tissu à chaud et à le refroidir ensuite pour éliminer les tensions internes qui s'y sont accumulées lors des opérations précédentes de filature, de tissage...

Droit-fil

Désigne le sens de la lisière ; chaîne en tissage et colonne en tricotage.

Embu

Surplus de matière nécessaire à assurer l'emboîtement d'une manche, d'un col ou de toute autre partie d'un vêtement.

Etoffe

Masse cohérente plus ou moins plate, composée de fibres animales, végétales ou chimiques, quel qu'en soit le mode de liaison, tissage, tricotage, généralement destinée à l'habillement ou à l'ameublement.

Fronçage

Technique pour réduire une ampleur tout en conservant la possibilité de l'ajustement à la largeur désirée ou pour créer un effet d'ornement.

Gabarit

Modèle en carton, papier fort ou plastique, sur lequel on réalise certaines pièces dont les dimensions et la forme sont déterminées sans valeur de couture.

Gradé / gradation

Mesure. Définit la progression par degrés successifs des différentes tailles d'un même modèle, en partant d'un patronage de taille moyenne.

Guide

Ensemble des mécanismes positionnés autour du pied-de-biche assurant la guidance de l'étoffe. Par exemple un guide-bordeur facilite la pose d'un ruban ou d'un biais.

Maille

Unité élémentaire des textiles, façonnée en tricot, crochet, dentelle, tulle, filet. C'est l'élément constitutif et fondamental d'une surface textile comportant un réseau plus ou moins lâche de fils entrelacés d'une boucle de fil à travers l'autre.

Monter

Réunir tous les éléments constitutifs d'un vêtement grâce à une succession d'opérations.

Motif

Sujet de base qui constitue un élément de décor. Le motif détermine le genre du tissu. Il peut y avoir plusieurs motifs sur la longueur ou la largeur d'un tissu.

Ourlage

Maintien d'un bord plié deux fois sur lui-même ; la piqûre traverse totalement les épaisseurs ou est "invisible" sur la face opposée au côté plié.

Pied presseur

Mécanisme annexe d'une machine à coudre, fixé à l'extrémité inférieure de la barre. Il maintient et presse sur les griffes contre la plaque à aiguille l'étoffe pour l'entraîner. Il assure d'autres fonctions, telles que le support d'accessoires, le coupe-fil, etc.

Piquage

Opération consistant à produire des piqûres sur une étoffe, à la main ou à la machine.

Piqueuse plate

Machine à coudre à plat à une ou plusieurs aiguilles ; certaines sont automatiques ou discontinues.

Point de chaînette

Succession d'anneaux pris les uns dans les autres qui diffèrent selon le modèle de la machine à coudre : point de chaînette un fil, un fil invisible, un fil zig-zag, deux aiguilles deux fils, deux aiguilles, etc.

Point de chausson

Point formé avec un fil d'aiguille passé à travers le matériau déplacé en diagonale. Il est employé pour le maintien d'un ourlet, l'ouverture d'une couture, etc.

Point devant

Point plat apparaissant sur le tissu en traits discontinus. On l'exécute en sortant l'aiguille du tissu et en la rentrant quelques fils plus loin de façon à laisser un vide. Les points se font aussi petits et réguliers que possible lorsqu'on travaille des tissus luxueux.

Point glissé

Voir Point devant.

Point invisible

Il est utilisé pour terminer un ourlet ou une parmenture, replié en simple épaisseur. Point réalisé en retrait d'un bord, par un petit point de devant en regard du bord replié de l'ourlet, suivi d'un point de côté en diagonale, en piquant l'aiguille sur l'envers du bord.

Préformer

Préparer la forme, par exemple un pli.

Rabattage

Maintien de deux pièces après avoir rabattu l'une des épaisseurs sur l'autre et effectuée une piqûre préalable d'assemblage.

Rempliage

Maintien d'un bord plié une fois sur lui-même par une piqûre parallèle au pli. Le rempliage est également appelé "glaçage" lorsque la piqûre ne traverse totalement que le bord replié pour être "invisible" sur la face opposée du côté plié. Dans ce cas il correspond à une piqûre de préparation et de maintien préalable aux assemblages définitifs.

Renfort

Pièce de forme variable et en matières diverses, cousue ou collée ou thermocollée placée aux coudes ou genoux ou endroits vulnérables d'un vêtement pour les rendre indéformables.

Surfilage

Opération visant à exécuter un point de surfil, en passant un fil qui chevauche le bord d'un tissu coupé à vif, afin d'éviter l'effilochage.

Surjeteuse ou machine à surjeter

Machine à coudre qui possède deux aiguilles, deux crochets et une lame afin de réaliser deux opérations en une seule fois :

- le rasage qui s'effectue en coupant automatiquement l'excédent d'étoffe juste avant la réalisation de la couture ;
- la réunion des deux bords avec deux ou plusieurs fils grâce à différents points de couture ; les deux crochets réalisent les points de recouvrement, grâce aux fils qui entourent et "sauvegardent" les lisières des morceaux assemblés.

Surpiquage

Action de réaliser une piqûre utilisée en ornement ou en renfort. Cette piqûre est exécutée sur l'endroit de l'étoffe à une distance parallèle et variable à la couture d'assemblage.

Textile

Terme générique qui désigne tout produit composé de fibres textiles, pures ou en mélange.

Thermocollage

Opération destinée à renforcer les éléments d'un vêtement en totalité ou en partie par application d'un support collant pour le raidir et lui conférer un aspect plus net.

Thermocollant

Se dit d'une étoffe que l'on fait adhérer à une autre par l'opération du thermocollage.

Glossaire du RP

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

**RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION
(RC)
DU TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE**

« Couturier retoucheur »

Niveau IV (4)

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Couturier retoucheur

Sigle du titre professionnel : CoR

Niveau : IV (4)

Référence en France métropolitaine

Code(s) NSF : 242s - Coupe, confection des vêtements

Code(s) ROME : B1803, D1207

Formacode : 21757, 21736, 21728, 21766

Date de l'arrêté : 17/12/2020

Date de parution au JO de l'arrêté : 26/12/2020

Date d'effet de l'arrêté : 24/03/2021

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a)* D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b)* Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c)* Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d)* D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel CoR

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser une vente conseil de création unitaire d'un vêtement ou d'une retouche Etablir le prix de vente d'une création unitaire d'un vêtement ou d'une retouche Construire la base d'un vêtement Bâtir et valider la toile d'un vêtement Réaliser le patron d'un vêtement Couper des éléments constitutifs d'un vêtement Préparer et constituer des sous-ensembles d'un vêtement Réaliser le montage d'un vêtement Réaliser les finitions d'un vêtement Retoucher un vêtement	13 h 00 min	La mise en situation comporte trois parties indépendantes en présence du jury. Un surveillant est présent pour les deux premières parties. Première partie : vente conseil (durée 45 mn) Le candidat assure l'accueil, le conseil et la vente d'une prestation de création d'un vêtement sur mesure féminin ou de retouches. Un sujet est attribué au candidat par le responsable de session après un tirage au sort parmi plusieurs études de cas possibles. Le jury joue le rôle de la clientèle. Deuxième partie : conception (durée 5h45) A partir d'une dotation individuelle (matière d'œuvre, fournitures...) et de données techniques, le candidat : - conçoit un modèle de vêtement féminin sur mesure, ce qui inclut à minima l'élaboration d'une base, d'un patron et d'une toile ; - établit manuellement une planche de gradation d'une base standard. Troisième partie : fabrication et retouches (Durée : 6h30) A partir d'une dotation individuelle (matière d'œuvre, fournitures...) et de données techniques, le candidat : - fabrique un vêtement féminin sur mesure à partir du patron fourni ; - réalise une ou plusieurs retouches sur un vêtement existant. Pendant la deuxième et troisième parties chaque membre composant le jury peut observer et questionner le candidat pendant sa prestation.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	13 h 20 min	

Précisions pour le candidat VAE :

Le responsable de session prévoit en amont de la session de certification un temps de prise en main des machines par le candidat.

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Contractualiser une prestation de création de vêtements féminins sur mesure ou de retouches					
Réaliser une vente conseil de création unitaire d'un vêtement ou d'une retouche	La demande du client, ses besoins et motivations sont recueillis et pris en compte. La solution technique proposée, y compris les matières textiles et/ou les fournitures prévues, est adaptée au cas à traiter. Le contenu de la prestation et son prix de vente sont expliqués de façon claire et exhaustive au client. Les arguments techniques et commerciaux sont pertinents. Les conditions de vente sont appliquées.	☒	☐	☐	☐
Etablir le prix de vente d'une création unitaire d'un vêtement ou d'une retouche	Le prix de vente de la prestation est en adéquation avec les prix du marché et la demande client. Le calcul du prix de revient de la matière d'œuvre est complet et exact. Le temps et le coût d'intervention sont correctement évalués. Les frais, hors matière d'œuvre et main d'œuvre, et la marge sont pris en compte. Le devis est exhaustif.	☒	☐	☐	☐
Concevoir des vêtements féminins sur mesure					
Construire la base d'un vêtement	Le choix du type de base est pertinent. La prise de mesures est effectuée avec précision, aux endroits requis et est exhaustive. Les dimensions reportées sur papier sont fidèles aux mesures. Les éléments de la base papier sont tracés et découpés avec précision et netteté La base papier est ajustée en fonction d'éventuelles singularités morphologiques. La planche de gradation de la base est conforme au tableau de mesures standards.	☒	☐	☐	☐

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Bâtir et valider la toile d'un vêtement	Les valeurs de couture sont matérialisées et régulières. Les pièces constitutives de la toile sont découpées avec netteté et précision. La toile est bâtie en respectant les valeurs de couture. Les proportions et les volumes sont en adéquation avec le modèle. Les éventuels ajustements relevés lors de l'essayage sont repérés et corrigés. Les lignes de construction de la toile concordent avec celles du mannequin.	☒	☐	☐	☐
Réaliser le patron d'un vêtement	Les techniques de transformation de la base sont pertinentes. Les transformations requises sont matérialisées et exhaustives. Les éléments composant le patron sont découpés avec netteté et précision. Le patron est rectifié en cas d'éventuelles modifications pour respecter le modèle. Le patron est annoté et complet.	☒	☐	☐	☐
Réaliser la fabrication de vêtements féminins sur mesure et de retouches					
Couper des éléments constitutifs d'un vêtement	Tous les éléments du patron papier sont placés en respectant le droit-fil, les éventuels raccords et en économisant la matière. Les valeurs de couture prévues sont respectées. Les tracés des valeurs de couture et les repères d'assemblage sont matérialisés, précis et fidèles au patron. La coupe des pièces d'étoffes est nette et complète. Les pièces sont regroupées dans un ordre logique et prêtes pour l'assemblage.	☒	☐	☐	☐

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Préparer et constituer des sous-ensembles d'un vêtement	Le mode opératoire est approprié au travail à réaliser. La toile thermocollante est appliquée au fer aux endroits requis. Les points sont réguliers et adaptés aux opérations et aux matières utilisées. Les valeurs de couture, les repères d'assemblage et les éventuels raccords de couture prévus sont respectés. Les points d'arrêts requis ne se défont pas. Les sous-ensembles sont propres, non altérés et exempts de déformations ou de plis, Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées.	☒	☐	☐	☐
Réaliser le montage d'un vêtement	Le mode opératoire suivi est optimisé. Les piqûres sont régulières et adaptées aux matières et au travail à réaliser. Les valeurs de couture, les repères d'assemblage et les éventuels raccords de couture prévus sont respectés. Les embus sont résorbés aux endroits prévus. Les montages sont symétriques. Les sous-ensembles sont propres, non altérés et exempts de déformations ou de plis, Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées.	☒	☐	☐	☐
Réaliser les finitions d'un vêtement	Les principaux points mains sont réguliers et réalisés aux endroits prévus. Les éléments ou ourlets sont positionnés aux endroits prévus. Les éléments sont fixés solidement. Les résidus d'assemblage sont retirés. Le vêtement est fini, propre, net, non altéré au moment de sa livraison.	☒	☐	☐	☐
Retoucher un vêtement	Le mode opératoire choisi est pertinent et efficace. Les éléments nécessaires sont décousus ou coupés avec soin. Le vêtement est fonctionnel après réparation et/ou respecte le style et les dimensions souhaités par le client. Les dimensions et/ou les matières et fournitures utilisées sont conformes à la commande. Le vêtement est propre, net, non altéré au moment de sa livraison.	☒	☐	☐	☐

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Obligations règlementaires le cas échéant : Néant					

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Adopter un comportement orienté vers l'autre	Réaliser une vente conseil de création unitaire d'un vêtement ou d'une retouche
Organiser ses actions	Couper des éléments constitutifs d'un vêtement
	Préparer et constituer des sous-ensembles d'un vêtement
	Réaliser le montage d'un vêtement
	Réaliser les finitions d'un vêtement
	Retoucher un vêtement
Mettre en oeuvre une démarche de résolution de problème	Bâtir et valider la toile d'un vêtement
	Construire la base d'un vêtement
	Etablir le prix de vente d'une création unitaire d'un vêtement ou d'une retouche
	Réaliser le patron d'un vêtement
	Réaliser une vente conseil de création unitaire d'un vêtement ou d'une retouche

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre CoR

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 13 h 20 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et l'entretien final.

Il joue le rôle de la clientèle pendant la première partie de vente conseil.

Pendant les autres parties chaque membre composant le jury peut observer et questionner le candidat pendant sa prestation.

Pour un jury composé de deux membres, le nombre maximum de candidats à évaluer par session est limité à 12.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Néant

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Le jury ou le responsable de session peut solliciter un référent technique, par exemple un formateur, pour intervenir sur les machines et autres équipements en cas de dysfonctionnement.

Pendant la phase de vente conseil, un surveillant est présent.

Au vu de la durée totale de l'épreuve, le responsable de session veille à ce que les candidats prennent connaissance des phases de l'épreuve selon des modalités et une chronologie fixée dans le dossier organisateur.

REFERENTIEL DE
CERTIFICATION DES
CERTIFICATS
DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Couturier retoucheur

CCP

Contractualiser une prestation de création de vêtements féminins sur mesure ou de retouches

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Etablir le prix de vente d'une création unitaire d'un vêtement ou d'une retouche Réaliser une vente conseil de création unitaire d'un vêtement ou d'une retouche	01 h 00 min	En présence du jury, qui joue le rôle de la clientèle, le candidat assure l'accueil, le conseil et la vente d'une prestation soit de création d'un vêtement sur mesure féminin, soit de retouches. Le sujet est attribué au candidat par le responsable de session après un tirage au sort parmi plusieurs études decas possibles. La mise en situation comprend : - un échange entre le candidat et le jury pour déterminer la demande du client et pour contractualiser la vente ; - un temps d'élaboration pour le candidat de la réponse détaillée et chiffrée.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	01 h 00 min	

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Contractualiser une prestation de création de vêtements féminins sur mesure ou de retouches

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle, car il joue le rôle de la clientèle.

Pour un jury composé de deux membres, le nombre maximum de candidats à évaluer par session est limité à 12.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Néant

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Néant.

CCP

Concevoir des vêtements féminins sur mesure

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Construire la base d'un vêtement Bâtir et valider la toile d'un vêtement Réaliser le patron d'un vêtement	06 h 00 min	A partir d'une dotation en fournitures et d'informations techniques et en présence du jury, la mise en situation consiste pour le candidat à : - concevoir un modèle de vêtement féminin sur mesure, ce qui inclut à minima l'élaboration d'une base, d'un patron et d'une toile ; - établir manuellement une planche de gradation d'une base standard Chaque membre composant le jury peut observer et questionner le candidat pendant sa prestation.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	06 h 00 min	

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Concevoir des vêtements féminins sur mesure

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 06 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de l'épreuve pour lui permettre d'observer et de questionner le candidat.

Pour un jury composé de deux membres, le nombre maximum de candidats à évaluer par session est limité à 12.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Néant.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

CCP

Réaliser la fabrication de vêtements féminins sur mesure et de retouches

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Couper des éléments constitutifs d'un vêtement Préparer et constituer des sous-ensembles d'un vêtement Réaliser le montage d'un vêtement Réaliser les finitions d'un vêtement Retoucher un vêtement	06 h 30 min	A partir d'une dotation en matière d'œuvre, fournitures et d'informations techniques et en présence du jury, la mise en situation consiste pour le candidat, à : - fabriquer un vêtement féminin sur-mesure à partir du patron fourni ; - réaliser une ou plusieurs retouches sur un vêtement existant ; Chaque membre composant le jury peut observer et questionner le candidat pendant sa prestation.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	06 h 30 min	

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser la fabrication de vêtements féminins sur mesure et de retouches

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 06 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de l'épreuve pour lui permettre d'observer et de questionner les candidats.

Pour un jury composé de deux membres, le nombre maximum de candidats à évaluer par session est limité à 12.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Néant.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le jury ou le responsable de session peut solliciter un référent technique, par exemple un formateur, pour intervenir sur les machines et autres équipements en cas de dysfonctionnement.

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Couturier retoucheur

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Un atelier de confection équipé Un local fermé pour l'étude de cas de vente conseil d'une prestation, équipé au minimum d'une table et de trois chaises	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Il est également équipé d'un portant	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. Les productions des candidats sont préalablement identifiées pour éviter toute confusion

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Table pour poser les fournitures, les accessoires, le petit outillage...	1	Sans objet
	1	Table individuelle pour la conception des bases et des patrons avec une chaise réglable pour chaque candidat	1	Les tables peuvent être individuelles ou collectives La quantité de tables dépend de leurs dimensions et du nombre de candidats
Machines	1	Piqueuse plate avec éclairage au poste de travail et chaise réglable	1	Sans objet
	1	Surjeteuse avec éclairage au poste de travail et chaise réglable	4	Sans objet
	1	Une table avec une centrale vapeur et une jeannette	6	Sans objet
	1	Fer à repasser pour poser de la toile thermocollante	6	Sans objet
Outils / Outillages	1	Lot de différents pieds presseurs pour piqueuse plate	1	Sans objet
	1	Lot d'aiguilles pour piqueuse plate	1	Sans objet
	1	Lot d'outillage de couturière : réglets, mètre-ruban, épingles, pistolet, ciseaux pour papier, ciseaux pour tissu, dé à coudre, aiguilles à main...	1	Les candidats peuvent utiliser leur propre outillage
	1	Lot d'aiguilles pour surjeteuse	4	Sans objet
	1	Fils, aiguilles de remplacement en cas de casse pour piqueuse plate, surjeteuse, aiguilles à main	12	Ces matières d'œuvre doivent être à disposition des candidats en quantité suffisante
Équipements	1	Mannequin	1	Tailles recommandées 38 à 42 Dans l'atelier de confection

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Portant équipé de cintres pour suspendre les productions	6	Un dans l'atelier de confection et undans le local pour l'entretien final
	1	Mannequin pour exposer le prototype	12	Dans l'atelier de confection
Matières d'œuvre	1	Toile à patron, papier à patronner, fils, aiguilles et fournitures à disposition pour bâtir la toile	12	Sans objet
	1	Lot individuel de thermocollant en fonction des besoins de l'épreuve	1	Sans objet
	1	Morceau(x) d'étoffe(s) en fonction des besoins de l'épreuve	1	Dotation individuelle et/ou collective sous forme de coupons ou en rouleaux en fonction du dossier organisateur
	1	Vêtement existant destiné à être retouché	1	Même modèle (matière et style) pour tous les candidats
	1	Accessoires pour les finitions	12	A préparer selon le dossier technique d'évaluation
	1	Cônes de fils de couleur adaptée aux travaux à réaliser	12	Ces matières d'œuvre doivent être mises à disposition des candidats en quantité suffisante
Documentations	1	Tissuthèque	12	Sans objet

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU

TFP

Le titre professionnel Couturier retoucheur est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

	Fabricant(e) de vêtements sur mesure		Couturier retoucheur
CCP	Aucune correspondance	CCP	Contractualiser une prestation de création de vêtements féminins sur mesure ou deretouches
CCP	Réaliser la conception unitaire de vêtements féminins sur mesure	CCP	Concevoir des vêtements féminins sur mesure
CCP	Réaliser les retouches et la fabrication unitaire de vêtements féminins	CCP	Réaliser la fabrication de vêtements féminins sur mesure et de retouches

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel de certification (RC)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.
